



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS POUR UN PERMIS DE TRAVAIL POUR LES CANDIDATS AU PROGRAMME D'IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE (DEMANDEURS AU CANADA)

Cette liste de contrôle des documents fait partie des formulaires que vous devez joindre à votre demande. Consultez le guide d'instructions (IMM 5553) pour savoir si vous devez fournir certains ou l'ensemble des formulaires et documents indiqués dans la présente liste de contrôle. Votre demande pourrait être refusée ou vous être renvoyée s'il manque des documents requis. **N'envoyez pas les documents originaux, sauf s'ils vous sont demandés. Les documents originaux ne vous seront pas retournés.**

Tous les documents rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être traduits. Veuillez fournir une photocopie du document et la traduction en français ou en anglais.

Important : Si vous présentez également une demande de permis d'études, vous **devez** également inclure les frais et les documents requis pour le traitement de votre demande. Veuillez consulter le guide approprié pour connaître les exigences relatives aux étudiants.

Rassemblez vos documents dans l'ordre de la liste de contrôle et cochez chaque élément.

J'ai joint les documents suivants:

LISTE DES FORMULAIRES – vous devez remplir, signer et dater les formulaires qui suivent

- Demande pour modifier les conditions de séjour, proroger le séjour ou demeurer au Canada comme travailleur (IMM 5710)*
Remarque : Si ce formulaire a été rempli à l'ordinateur, vous devez le valider pour générer une page de codes à barres. Veuillez imprimer et placer la page de codes à barres (page 5 de 5) sur le dessus de votre demande (ou sur le dessus de chaque demande individuelle si vous présentez une demande de groupe).
- Engagement lié à une demande de permis de travail visée par une dispense de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) dans le cadre du programme pilote d'immigration au Canada atlantique (IMM 0156)*
Remarque : Vous devez présenter votre demande de résidence permanente dans les 90 jours suivant la présentation de votre demande de permis de travail.
- Recours aux services d'un représentant (IMM 5476)*
Remarque : Veuillez remplir ce formulaire **seulement** si vous avez recours aux services d'un représentant autorisé, ou si vous souhaitez nommer un représentant ou retirer l'autorisation accordée à un représentant.
- Autorisation de communiquer des renseignements personnels à une personne désignée (IMM 5475)*
Remarque : Veuillez remplir ce formulaire seulement si vous autorisez Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à communiquer de l'information sur votre dossier à une personne autre que vous.
- Déclaration officielle d'unions de fait (IMM 5409), s'il y a lieu*

LISTE DES DOCUMENTS

- Lettre de recommandation de l'autorité provinciale
- Une preuve de paiement**
Remarque : Si vous présentez une demande de permis de travail ouvert, veuillez fournir une preuve de paiement des frais applicables aux titulaires d'un permis de travail ouvert.
- PHOTOCOPIES des pages du passeport** indiquant clairement chacun des éléments suivants:
- le numéro du passeport;
 - les dates de délivrance et d'expiration;
 - le nom et la date de naissance;
 - le sceau apposé par les autorités canadiennes lors de votre dernière entrée au Canada; et
 - toutes les autres pages marquées.
- PHOTOCOPIES des pages de vos titres de voyages ou de vos pièces d'identité (certificats de citoyenneté, certificats de naissance, certificats d'inscription au registre des étrangers) si vous n'avez pas utilisé un passeport pour entrer au Canada
- Une PHOTOCOPIE de votre document d'immigration actuel (si vous en avez un)
- Une PHOTOCOPIE de votre permis ou certificat de mariage (s'il y a lieu)
- Si vous êtes une personne à charge d'un autre demandeur, veuillez fournir l'identificateur unique de client (IUC) du membre de votre famille qui est le demandeur principal.
- Votre employeur doit vous fournir le numéro de l'offre d'emploi pour que vous l'inscriviez dans votre formulaire de demande de permis de travail.
- Si IRCC a autorisé votre employeur à soumettre l'offre d'emploi à l'aide du formulaire IMM 5802, veuillez fournir une copie de l'IMM 5802 ainsi qu'une preuve que votre employeur a payé les frais relatifs à la conformité de l'employeur.

Preuve de compétence linguistique :

Vous devez soumettre une copie des résultats de l'évaluation de vos compétences linguistiques qui démontrent que vous possédez au moins (**pour chacun des quatre ensembles de compétences**: compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'orale et expression orale)

- un niveau 5 ou plus dans les Niveaux de compétence linguistique canadiens (pour le français) ou le Canadian Language Benchmark (pour l'anglais) pour une offre d'emploi de niveau de compétence **CNP 0, A et B**, ou
- un niveau 4 ou plus dans les Niveaux de compétence linguistique canadiens (pour le français) ou le Canadian Language Benchmark (pour l'anglais) pour une offre d'emploi de niveau de compétence **CNP C**.

Remarque : Les résultats de votre évaluation ne doivent pas dater de plus de deux (2) ans à la date de soumission de votre demande.

 Preuve d'expérience de travail pertinente (p. ex. lettre d'emploi, talons de paie)

Vous devez démontrer que vous avez acquis au moins un an (équivalent à 1560 heures si vous avez travaillé 30 heures par semaine pendant un an) d'expérience de travail à temps plein (ou l'équivalent à temps partiel) autorisée au cours des cinq années précédentes dans votre profession principale. Vous devez démontrer que :

- vous avez accompli l'ensemble des tâches figurant dans l'énoncé principal de la description de la matrice Classification nationale des professions (CNP)
- vous avez exercé un nombre appréciable des fonctions principales, dont toutes les fonctions essentielles figurant dans la description de la matrice CNP
- votre expérience de travail doit provenir du travail rémunéré (le travail bénévole ou les stages non-rémunérés ne seront pas considérés)
- vous n'êtes pas un travailleur indépendant ou à votre compte

Remarque: les diplômés internationaux qualifiés sont exemptés des exigences en matière d'expérience de travail

 Preuve de scolarité :

- Si vous postuler pour un emploi de niveau de compétence **CNP 0 ou A**, vous devez avoir un diplôme canadien d'études postsecondaires **ou** l'équivalent d'un diplôme canadien d'un an si vous l'avez obtenu à l'extérieur du Canada.
- Si vous postuler pour un emploi de niveau de compétence **CNP B ou C**, vous devez fournir la preuve que vous détenez au moins un diplôme d'études secondaires.
- Si votre diplôme ou certificat n'a pas été émis au Canada, vous devez également fournir une évaluation des diplômes d'études (EDE).